

REGLEMENT RELATIF A L'OFFRE DE BIENVENUE

1. Pollicitante.

MUTUALE, la Mutuelle Familiale dont le siège social est situé au 6 rue Galilée – Parc A10 Sud à LA CHAUSSEE SAINT VICTOR (41260), immatriculée à l'INSEE sous le numéro suivant : 775 369 887 et soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité, est l'auteur de l'offre commerciale.

2. Détails de l'offre : Deux mois gratuits.

a. Produits individuels concernés :

Mutuale, offre deux mois de cotisations pour **toute nouvelle adhésion sur ses produits individuels suivants :**

- La gamme Evolua ;
- La gamme Fonctions publiques ;
- La gamme Bien-Etre ;
- Les contrats labellisés ;
- La gamme « mutuelles villages » ;
- Les produits spécifiques aux travailleurs non-salariés.

b. Adhérents concernés.

Cette offre concerne uniquement **les nouveaux adhérents dans les produits précités. Les adhérents qui ont été transférés des anciennes gammes individuelles ou collectifs vers les produits qui ouvrent droit au bénéfice de l'offre ne sont pas concernés par celle-ci.**

c. Conditions

Le bénéfice de l'offre est subordonné au respect de la condition ci-dessous :

- Une souscription du contrat ou une prise d'effet de l'adhésion entre le 19 septembre 2022 et le 18 décembre 2022. Autrement dit, la souscription du contrat ou la prise d'effet de l'adhésion devra intervenir durant la période de validité de l'offre ;

d. Application de l'offre

Les mois offerts seront le 2^{ème} et le 23^{ème} mois.

e. Spécificités.

Conformément aux documents statutaires et contractuels de la Mutuelle, l'adhésion est subordonnée au paiement de la première cotisation mensuelle, proratisée, le cas échéant.

f. Exclusions spécifiques

Sont exclues de la présente offre, les personnes qui remplissent les conditions cumulatives ci-dessous :

- *Bénéficiaires d'un contrat auprès de la Mutuelle au moment de la validité de la présente offre,*
- *Et ayant demandé leur radiation ou radiées par la Mutuelle pour impayés, au moment de la validité de la présente offre,*
- *Et ayant refait acte d'adhésion dans les trois mois qui suivent leur radiation.*

Sont également exclues les personnes qui refont acte d'adhésion après les trois mois suivant leur radiation mais qui présenteraient un solde négatif.

3. Date de Validité de l'offre

L'offre est valable du 19 septembre au 18 décembre 2022.